



# Déclarations et Discours

---

N<sup>o</sup> 74/12

## LE CANADA ET LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Un rapport fait à la Chambre des communes, le 28 octobre, par le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau sur sa visite en France et en Belgique.

J'aimerais rendre compte à la Chambre du voyage que j'ai fait la semaine dernière en Europe. Je dirai tout d'abord que l'accueil très cordial de Paris et de Bruxelles, l'intérêt considérable qui s'y est manifesté pour nos positions et le vif désir de collaboration qui s'y est exprimé, m'ont permis de constater l'excellence de la réputation dont jouit notre pays dans ces capitales et au sein des grands organismes internationaux qu'elles abritent. Je puis aussi assurer la Chambre, que les Gouvernements français, belge et luxembourgeois ont su nous montrer qu'ils possédaient une vaste connaissance de la réalité canadienne.

Les entretiens que j'ai eus à Paris avec le président Giscard d'Estaing, le premier ministre Chirac et d'autres membres du Cabinet français se sont déroulés, il va sans dire, dans le riche contexte des liens historiques et culturels qui unissent nos deux nations. Fait aussi important, nos interlocuteurs ont manifestement reconnu le caractère distinctif du peuple canadien, ainsi que la modernité de ses réalisations. Il nous est apparu, au cours de ces entretiens, que nos hôtes sont conscients comme nous de la nécessité de traiter les questions d'un point de vue pratique, de mettre l'accent sur la coopération plutôt que sur la concurrence, sur la participation plutôt que sur le retrait, et sur la consultation plutôt que sur la présomption.

Il a été décidé à Paris que deux groupes d'étude seraient formés à qui l'on confierait la tâche de dépister les secteurs où une fructueuse coopération pourrait permettre d'accroître et de diversifier nos échanges commerciaux. Ces deux groupes seront en mesure de présenter leurs rapports à la Commission économique mixte Canada-France lors de la réunion que cet organisme tiendra à Ottawa dans la première moitié de 1975. L'un de ces groupes étudiera, sans engagement préalable, mais en tenant compte des intérêts des deux parties, les possibilités d'investissements dans la technologie et le commerce du pétrole, du gaz, du charbon et des combustibles nucléaires. Le second groupe fera surtout porter ses efforts sur le domaine plus vaste des échanges possibles dans les secteurs industriels et se penchera, en premier lieu, sur les

modes de transport. C'est ainsi que l'on étudiera, d'une part, les techniques françaises en ce qui concerne les chemins de fer et le transport par hélicoptère et, d'autre part, les réalisations canadiennes en ce qui a trait aux avions à décollage et atterrissage courts et les véhicules tous terrains.

Le fait que l'on se soit mis d'accord pour que la réunion du comité consultatif se tienne, pour la première fois, au niveau ministériel dénote l'importance attachée à ces questions.

Il a été finalement reconnu que le succès ultime de la tâche à entreprendre reposait largement sur l'entreprise privée, et qu'il y aurait lieu de favoriser un rapprochement, dans les mois qui viennent, entre les hommes d'affaires français et canadiens. J'ai prié, à cet égard, le ministre de l'Industrie et du Commerce de diriger une mission commerciale officielle, composée d'hommes d'affaires canadiens, qui doit se rendre en France en 1975.

A Bruxelles, où j'ai eu l'avantage de m'entretenir officiellement avec le premier ministre Tindemans et ses collègues du Cabinet ainsi qu'avec le premier ministre Thorn du Luxembourg, j'ai perçu la même intensité d'intention qu'à Paris, la même volonté de poursuivre les relations déjà excellentes qui existent entre nos pays, d'intensifier les contacts et les échanges et d'appuyer les initiatives canadiennes dans le domaine de la coopération multilatérale au sein de la Communauté européenne.

A Bruxelles, comme à Paris au début de la semaine, nous nous sommes entendus non seulement pour reconnaître les principaux problèmes à l'échelle planétaire mais aussi sur les solutions à leur apporter. Il est ressorti de nos délibérations que la menace que fait planer sur le monde la prolifération des armes nucléaires exige la conception et la mise en place de mécanismes de protection plus perfectionnés et efficaces. Nous sommes également convenus qu'il faut s'attaquer aux principaux problèmes de l'économie mondiale, soit l'inflation, le ralentissement de la croissance, les déficits de la balance des paiements, le recyclage, les négociations commerciales, et que la situation exige une attitude plus libérale que protectionniste. A ce sujet, le ministre des Finances et moi avons, au cours des six dernières semaines, déjà sollicité et obtenu les avis de huit présidents et premiers ministres et nous nous proposons de poursuivre ces efforts dans les semaines qui viennent.

En plus de compter plusieurs États souverains, l'Europe de l'Ouest est aussi le siège de nombreux organismes internationaux: l'UNESCO et l'OCDE à Paris, l'OTAN à Bruxelles et d'autres

ailleurs. Mais l'Europe est encore plus que cela. L'Europe est une "évolution", une réalité dynamique, une idée que, en dépit de formidables obstacles, un groupe d'hommes inspirés essaient de convertir en une vivante communauté. L'Europe n'est pas une somme de nations: elle existe par et pour ces nations comme aussi à part de ces nations. Il ne suffit pas, se plaisait à répéter Jean Monnet d'additionner des nations ensemble, encore faut-il créer une nouvelle Europe. Or, sur ce continent, on a effectivement amorcé le lent et parfois difficile processus de la création. Cette Europe, l'Europe de l'avenir, aura une structure organique. Et pourtant, il est impossible de prévoir ce que seront les dimensions, la puissance et l'orientation de la nouvelle Europe. Mais il serait dangereux de ne pas prendre en considération le sens de la destinée qui commande cette évolution.

Le Gouvernement canadien reconnaît le principe de la nouvelle Europe et l'appuie entièrement. Nous l'avons applaudi, la semaine dernière à Bruxelles, comme nous avons applaudi l'entrée, dans la Communauté européenne, de la Grande Bretagne, de l'Irlande et du Danemark il y a deux ans. Et notre attitude a influé sur la manière dont est perçue notre position actuelle à l'endroit de la Communauté européenne. Cette initiative n'est qu'une façon parmi tant d'autres d'engager la Communauté dans une entreprise de coopération dynamique.

Nous voulons ajouter une dimension, nouvelle et cependant parallèle, aux relations que nous nous efforçons d'établir avec l'Europe des neuf, relations qui évolueront au fur et à mesure que la Communauté franchira la distance qui la sépare encore de la maturité; relations qui devront tenir compte des intérêts et de la personnalité du Canada, ces considérations devant se répercuter dans les prises de décisions; relations qui devront faire une large place à la consultation et qui seront empreintes de respect mutuel.

Cette démarche comporte sa part de nouveauté. La Communauté, et cela se comprend, ne sait pas encore quelle forme elle prendra, quelles seront ses juridictions et les pouvoirs qui seront les siens au cours des années à venir. Il n'appartient pas davantage au Canada de le dire. C'est à l'Europe seule qu'il incombe de décider. Mais il n'en reste pas moins que cette nouvelle Europe, qui absorbe déjà 20 p. 100 du commerce mondial, est appelée à jouer un rôle de plus en plus impérieux sur la scène internationale: dans les domaines du commerce, de la science, de l'économie, des finances, de la technologie et autres. Il serait dès lors tout à fait déraisonnable que le Gouvernement de notre pays ne tente pas d'établir des relations privilégiées avec elle. Il est évident qu'une entreprise comme celle-là se trouverait grandement

facilitée si nous décidions d'attendre quelques années comme, apparemment, la plupart des autres nations du monde ont choisi de le faire. Mais une telle attitude équivaudrait à négliger les avantages qui peuvent découler d'engagements précoces avec la Communauté. Cela équivaudrait à laisser de côté l'esprit d'invention qui anime en ce moment la Communauté et auquel nous désirons apporter notre contribution. En tout ceci, nous voulons nous soucier avant tout des intérêts du Canada.

Ces désirs, cette façon d'être et ces objectifs, la Communauté européenne les partage avec nous. Nos entretiens avec le président Ortolí, le vice-président Soames et d'autres commissaires de la Communauté économique européenne ont dissipé tout doute à ce sujet. Il y eut une remarquable concordance de vues tant sur le principe de ces nouvelles relations que sur la marche à suivre pour déclencher le processus. Ce processus sera lent à démarrer mais il faut commencer. A la suite de mes entretiens de Bruxelles, nous sommes convenus qu'il fallait amorcer une autre démarche, de nature à raffermir les liens entre le Canada et la Communauté européenne. Nous nous sommes entendus pour entreprendre des pourparlers préliminaires dans le proche avenir sur le caractère et la portée des négociations qui auront pour but de définir la forme et le contenu de nos relations.

A cette fin, les représentants du Canada et de la Communauté ont été priés de commencer sans tarder à convoquer des réunions. En outre, le président de la Commission a accepté de venir à Ottawa prochainement. J'ai été heureux d'apprendre qu'une délégation ouvrira à Ottawa, en 1975, un bureau semblable à ceux de Tokyo et de Washington.

J'invite donc tous les députés à s'associer à nos projets. Il s'en présentera heureusement plusieurs occasions, étant donné l'accord conclu la semaine dernière à Paris, où j'ai annoncé, avec l'approbation du Gouvernement français, la création d'un consulat général à Strasbourg. Cette présence canadienne dans cette importante région de la France devrait donner une nouvelle impulsion aux programmes mis en oeuvre dans les domaines du commerce de la culture, de l'information et de l'immigration, ainsi qu'aux services offerts aux touristes et aux hommes d'affaires canadiens. Cette mission servira de plus à resserrer les liens du Parlement du Canada avec le Parlement et le Conseil de l'Europe. Les députés n'ignorent pas que le Parlement de l'Europe est situé à Strasbourg, et que l'on s'attend qu'il joue un rôle de plus en plus considérable au sein de la nouvelle Communauté européenne. J'attache beaucoup d'importance à ces liens et à l'apport des

parlementaires canadiens. Je pourrais ajouter que l'on m'a souvent parlé en Europe de l'excellente réputation et du respect que s'étaient acquis nos délégations parlementaires. J'ai d'ailleurs eu la chance d'être à Paris en même temps que l'une de ces délégations, la semaine dernière, et de constater qu'elle s'acquittait de sa tâche avec grande distinction.

J'ai déjà dit que Paris et Bruxelles sont le siège de plusieurs grands organismes internationaux. J'ai eu des entretiens avec les principaux représentants de deux de ces organisations, Monsieur Van Lennep, secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économique, et M. Luns, secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord. Mes interlocuteurs ont évalué, à mon intention, la situation internationale suivant leurs optiques particulières et m'ont fait part de leur vive appréciation des importantes contributions du Canada à leurs organismes. J'ai eu l'occasion, au siège de l'OTAN, à Bruxelles, d'assister à une séance de travail du Conseil et de revoir, avec les représentants permanents des pays membres, les notions énoncées dans la Déclaration d'Ottawa sur les principes atlantiques. J'en ai profité pour les assurer que l'engagement du Canada demeurerait inébranlable. Il m'a aussi été possible d'exprimer la consternation des Canadiens face au conflit qui oppose en ce moment deux de nos alliés à propos de la question cypruite et de leur faire part de notre espoir d'un prochain règlement pacifique de cette guerre qui a déjà coûté la vie à deux de nos compatriotes, et qui en a mis plusieurs autres en péril.

\* \* \* \*

S/C